

*Question présentée par le député :*

*M. Christo Ivanov*

*Date de dépôt : 12 novembre 2021*

## **Question écrite urgente**

### **Etre haut fonctionnaire et être élu : est-ce acceptable ?**

A Genève, un haut cadre de l'Etat ne peut être député au Grand Conseil, car cela est interdit par les dispositions en vigueur dans la fonction publique.

C'est pourquoi la participation d'un haut fonctionnaire genevois attaché de direction au département du territoire (DT) qui cumule les mandats de conseiller municipal, député au Grand Conseil vaudois et, de plus, chef de son groupe parlementaire au Grand Conseil vaudois interpelle.

De plus, ce haut cadre de l'Etat de Genève, est candidat à la candidature de son parti pour être conseiller d'Etat.

Cet état de fait soulève des questions liées à l'immixtion dans des problèmes liés à l'arc lémanique, aux relations intercantionales, etc.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) La fonction d'attaché de direction au DT est-elle compatible avec autant de mandats politiques sans nuire à son travail ?**
- 2) L'attaché de direction bénéficie-t-il d'une levée de son devoir de réserve sur des questions liées aux relations entre cantons ?**
- 3) Comment arrive-t-il à assumer son travail actuel ?**

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.